

ACTUALITÉS

La mairesse reçoit le Prix Jean-Paul-L'Allier

REPENTIGNY | Mercredi, 9 novembre 2016

Le prix de l'Ordre des urbanistes du Québec souligne la vision, le leadership et les réalisations en urbanisme et en aménagement du territoire.

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, s'est vue remettre le Prix Jean-Paul-L'Allier pour sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et aménagement du territoire. Première femme à recevoir cet honneur, elle a reçu son prix lors du Gala Excellence de l'Ordre des urbanistes du Québec, hier à Montréal.

Chaque année, cette haute distinction est remise à un élu québécois qui, par ses nombreux accomplissements en matière d'urbanisme, se distingue et laisse un héritage durable et significatif aux citoyennes et aux citoyens.

« L'obtention du Prix Jean-Paul-L'Allier est un honneur que je veux partager avec l'ensemble des gens qui se sont impliqués de près ou de loin à faire de ma vision de *la ville de demain* une réalité qui profite à tous aujourd'hui. Parce qu'une ville ne se développe pas en vase clos, je tiens à remercier tous les employés, les partenaires et les organismes qui ont joint leurs efforts. C'est en réunissant les forces et expertises de chacun et en travaillant d'un même souffle que nous bâtissons des projets novateurs et que l'on crée la Ville », indique Mme Deschamps.

Une ville où l'urbain est au service de l'humain

Au cours des 19 dernières années, Mme Deschamps a piloté un important processus de transformation de Repentigny. Grâce à son leadership contagieux, elle a su mobiliser et inspirer l'organisation municipale, les intervenants institutionnels, communautaires et du milieu économique ainsi que l'ensemble des citoyens afin de mettre graduellement en place les éléments d'un aménagement du territoire et d'un urbanisme qui s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable, d'une appropriation des espaces publics par la population et d'une harmonie avec le milieu naturel.

C'est ainsi que Repentigny s'est doté de son centre-ville, un haut lieu d'animation culturelle, sociale et économique où les citoyens peuvent venir consommer, se divertir, se restaurer, travailler et vivre. Animé par une programmation d'événements festifs, de spectacles

d'envergure et des expositions en arts visuels prenant place au Centre d'art Diane-Dufresne, le centre-ville est devenu une destination culturelle incontournable qui prendra toute son ampleur avec le projet de l'Espace culturel.

Également, les Repentinoises et les Repentinois peuvent profiter plus que jamais des attraits et des modes de vie d'une ville au bord de l'eau grâce aux ouvertures aménagées aux parcs de l'Île-Lebel, Saint-Laurent et Rochefort ainsi qu'aux projets tels le parc-plage, la navette fluviale et les croisières patrimoniales.

En plus des actions structurantes à l'échelle de la municipalité, Mme Deschamps a également joué un rôle important au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), depuis 2002. Cela lui a permis de tisser des liens et de forger des alliances avec plusieurs entités municipales et d'autres partenaires afin de favoriser l'interconnexion et la coopération entre les villes du territoire, permettant ainsi de bonifier l'offre de services et de mettre en place des projets novateurs au bénéfice des citoyens.

[Pour ajouter un commentaire connectez-vous!](#)
